



N°99  
Juin 2014

*Lettre d'information de l'Antenne de la CTC à Bruxelles*

## SOMMAIRE

### BREVES p.2 à 6

☆ **Affaires maritimes**  
[Adoption du Plan d'action pour la France](#)

☆ **Concurrence**  
[Nouvelles règles pour le soutien aux projets importants d'intérêt européen commun](#)

[Nouvel encadrement pour les aides au secteur agricole et forestier](#)

☆ **Education et formation**  
[Lancement du registre européen de l'enseignement supérieur](#)

☆ **Emploi et Affaires sociales**  
[Lancement du passeport européen de compétences dans le secteur de l'hôtellerie](#)

☆ **Entreprises**  
[Plan d'action vert pour les PME](#)

☆ **Environnement**  
[Lancement du 1<sup>er</sup> appel à propositions du programme LIFE 2014-2020](#)

☆ **Institutions européennes**  
[La stratégie de l'UE pour les 5 prochaines années](#)  
[Le Comité des régions célèbre ses 20 ans et élit son nouveau président](#)

☆ **Recherche et innovation**  
[L'UE et la BEI lancent de nouveaux instruments financiers en matière de R&I](#)  
[Réformer l'innovation pour soutenir la reprise économique](#)

☆ **Sports**  
[Semaine européenne du sport](#)

**Agenda** p.7

**Appels d'Offres** p.8 à 9

**Offres de partenariat** p.10

**Consultations** p.11

**Bibliothèque** p.12 à 16

## CONTACT

Antenne de la CTC  
36 rue Breydel  
B- 1040 Bruxelles  
Email : [ctc.bruxelles@skynet.be](mailto:ctc.bruxelles@skynet.be)

## A LA UNE



2014  
Présidence Italienne du Conseil  
de l'Union Européenne

### Les priorités de la Présidence italienne de l'UE

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2014, la Présidence du Conseil de l'Union européenne est assurée par l'Italie, qui s'est fixé les priorités suivantes pour son mandat :

#### Une Europe pour l'emploi et la croissance économique

La Présidence italienne s'engage à faire de la croissance et de l'emploi une constante des politiques européennes et à définir un cadre économique qui encourage les réformes structurelles dans les États membres. L'accent sera mis plus particulièrement sur l'économie réelle, la renaissance industrielle, avec une attention particulière pour les PME, et les politiques en matière de climat et d'énergie pour 2030. La Présidence italienne souhaite également approfondir l'Union Économique et Monétaire et financer la croissance afin de soutenir les investissements dans les secteurs clés pour l'avenir tels que la protection environnementale, les infrastructures et les services numériques. Enfin, la Présidence italienne va prêter une attention particulière aux thèmes du tourisme et de la culture.

#### Une Europe plus proche des citoyens : un espace de démocratie, droits et liberté

La Présidence italienne s'est fixé comme objectif de lutter contre les obstacles qui empêchent l'Europe d'être proche de ses citoyens par plus de transparence et moins de bureaucratie. Elle va également s'atteler à renforcer le rôle l'UE dans le domaine de la protection des droits fondamentaux et des politiques d'asile et migratoires.

#### Faire passer la politique étrangère de l'Europe à la vitesse supérieure

La Présidence italienne indique que durant son mandat elle soutiendra l'action extérieure de l'UE en portant une attention toute particulière à la Méditerranée. La Présidence encouragera entre autres la dimension régionale de la politique de voisinage. De point de vue de l'élargissement de l'UE, la présidence italienne souhaite encourager les négociations d'adhésion avec les pays des Balkans de l'ouest et s'attellera à donner un nouvel élan aux négociations avec la Turquie. Enfin, l'a Présidence italienne va entreprendre des actions dans le cadre de la dimension extérieure de la politique énergétique, de la sécurité maritime en Europe, de la cybercriminalité et des négociations commerciales internationales.

Le site de la Présidence italienne de l'UE : <http://italia2014.eu/fr/>

### AFFAIRES MARITIMES ET PECHE

#### Adoption du Plan d'action pour la France

Afin de garantir que les données transmises aux contrôleurs nationaux soient complètes, fiables et disponibles en temps utile, la Commission européenne a récemment adopté le plan d'action conclu avec la France ayant pour objectif d'adapter le système français de contrôle de la pêche aux normes européennes. Ce plan d'action a été élaboré suite à un contrôle de la Commission européenne portant sur la conformité du système français de contrôle des pêches avec la réglementation européenne. Les conclusions de cet audit avaient mis en évidence la complexité administrative, l'absence de validation complète et de contrôle croisé des données et l'insuffisance d'échanges des documents de contrôle avec les autres États membres. Des plans d'action similaires ont déjà été mis en place en Espagne, en Italie, à Malte et en Lettonie, et d'autres sont en cours d'adoption notamment au Portugal, en Bulgarie et en Roumanie.

### CONCURRENCE

#### Nouvelles règles pour le soutien aux projets importants d'intérêt européen commun

La Commission européenne a adopté une communication relative aux projets importants d'intérêt européen commun afin d'encourager les États membres à orienter leurs soutiens vers de grands projets favorisant la croissance économique, l'emploi et la compétitivité de l'Europe (Voir rubrique « [Bibliothèque](#) »).

Les principales dispositions de cette communication sont les suivantes :

- l'extension des dispositions actuelles sur les projets importants d'intérêt européen commun limitées au domaine de la recherche et de l'environnement, à l'ensemble des secteurs de l'économie, tels que les transports transfrontaliers, l'énergie, etc.
- la diversification des formes de soutien des États membres prenant la forme d'avances remboursables, de prêts, de garanties ou de subventions.
- l'augmentation de l'intensité de l'aide, pouvant aller jusqu'à 100 % du déficit de financement, sur la base d'un large éventail de coûts admissibles.
- l'autorisation des aides en faveur du premier déploiement industriel d'un projet de R&D.

---

#### Nouvel encadrement pour les aides au secteur agricole et forestier

La Commission européenne a adopté un nouveau règlement relatif aux exemptions par catégorie dans le secteur agricole et de nouvelles lignes directrices pour les aides d'État dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales 2014-2020 (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »), entrés tous deux en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet dernier.

Le champ d'application du règlement relatif aux exemptions par catégorie a été élargi et sera appliqué à un plus grand nombre d'activités effectuées par des agriculteurs ou des petites entreprises dans les zones rurales.

La Commission a également décidé d'élargir le champ d'application des lignes directrices qui définissent les critères généraux que les services de la Commission utiliseront lors de l'évaluation de la compatibilité des aides avec le marché intérieur. Selon la Commission *"Presque toutes les mesures concernant le développement rural qui ont été introduites dans la réforme de la PAC ont été prises en compte"*. Par exemple, les États membres pourront octroyer des aides pour compenser les dommages causés par des animaux protégés et pour acheter des animaux reproducteurs afin d'améliorer la qualité génétique du troupeau.

Un autre objectif poursuivi par la Commission est la rationalisation des procédures et la réduction de la charge administrative, par le biais de l'introduction du guichet unique, qui permettra aux États membres de s'acquitter d'une seule procédure administrative vis-à-vis de la Commission, la procédure d'approbation au titre du programme de développement rural.

## EDUCATION ET FORMATION

### Lancement du registre européen de l'enseignement supérieur

Le nouveau registre européen de l'enseignement supérieur (REES), qui a été lancé récemment dans le cadre du programme Erasmus+, constitue pour la 1<sup>ère</sup> fois en Europe un point d'accès unique à des informations sur 2.250 universités de 36 pays (les 28 Etats membres de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et la Turquie). Ces informations, fournies par les autorités statistiques nationales, portent sur la taille des universités, le nombre d'étudiants et de membres du personnel, les matières et les niveaux de diplômes proposés, ainsi que sur les activités de recherche et les activités internationales.

Le registre aidera ainsi les décideurs politiques à mieux gérer le système européen d'enseignement supérieur dans son ensemble et permettra aux universités de se comparer avec les autres universités et de recenser les possibilités de coopération en matière de recherche ou de spécialisation.

Pour accéder au registre : <http://eter.joanneum.at/imdas-eter>



## EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

### Lancement du passeport européen de compétences dans le secteur de l'hôtellerie

La Commission européenne a récemment lancé le passeport européen de compétences en hôtellerie-restauration, qui vise à faciliter les contacts entre les employeurs et les demandeurs d'emploi dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme en Europe en leur permettant de surmonter les barrières linguistiques et à donner aux premiers la possibilité de comparer les compétences des seconds. Dans le passeport de compétences, les travailleurs peuvent enregistrer toutes les aptitudes et compétences qu'ils ont accumulées pendant leurs études, leur formation, et leur expérience professionnelle.

Ce passeport est une initiative de la Commission européenne, qui a travaillé en collaboration avec les organisations de travailleurs et d'employeurs du secteur de l'hôtellerie. Il est hébergé sur le portail européen sur la mobilité de l'emploi (EURES) et son champ d'application sera élargi à d'autres secteurs par la suite.

Plus d'infos : <https://ec.europa.eu/eures/main.jsp?lang=fr&acro=news&catId=20&parentId=0&function=focusOn&focusOnId=10742&archive=N&limit=12&fromHome=N>

## ENTREPRISES

### Plan d'action vert pour les PME : transformer les impératifs environnementaux en nouveaux créneaux d'activité économique

La Commission européenne a récemment adopté la communication « Plan d'action vert pour les PME: permettre aux PME de transformer les impératifs environnementaux en nouveaux créneaux d'activité économique » (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »), qui présente des mesures ayant pour objectif d'aider les PME à exploiter les opportunités économiques qu'offre la transition vers une économie verte. Pour ce faire, les mesures proposées par la Commission dans ce texte devraient permettre le développement :

- de l'efficacité des ressources des PME, qui recèle un potentiel de réduction des coûts de production et de gains de productivité (environ 630 milliards d'€) ;
- d'un entrepreneuriat écologique pour les entreprises : la prévention des dégâts environnementaux et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone constituent un défi sociétal qui offre de nouvelles perspectives économiques pour les entreprises commercialisant des produits et des services écologiques. Les PME ont donc besoin d'un environnement de travail favorable dans lequel les idées écologiques peuvent être facilement développées, financées et commercialisées ;
- des opportunités de chaînes de valeur plus vertes : la transformation, la réparation, l'entretien, le recyclage et l'écoconception sont des moteurs de la croissance économique et de la création d'emplois tout en contribuant à relever les défis sociétaux. Les PME ont donc besoin d'un environnement favorable qui permette d'évoluer vers une économie circulaire ;
- de l'accès aux marchés pour les PME vertes : un cadre plus favorable et une plus grande coopération internationale sont requis pour aider les PME à s'intégrer avec succès dans les chaînes de valeur mondiales.

## ENVIRONNEMENT

### Lancement du 1<sup>er</sup> appel à propositions du programme LIFE 2014-2020

La Commission européenne vient de lancer le 1<sup>er</sup> appel à propositions du programme LIFE pour la période 2014-2020. Le budget de cet appel 2014 s'élève à 283 millions d'€ répartis comme suit :

- 239 millions d'€ pour le sous-programme Environnement
- 44 millions d'€ pour le sous-programme Action climatique

Au moins 55% du budget alloué à des projets soutenant des actions financées dans le cadre du sous-programme Environnement devront être dédiés à des projets en matière de la conservation de la nature et de la biodiversité.

La limite de dépôt est fixée au 10 octobre pour les projets intégrés, au 16 octobre 2014 pour les projets « traditionnels » et au 29 octobre pour les projets préparatoires.

**Plus d'infos :** <http://ec.europa.eu/environment/life/funding/life2014/index.htm>



## INSTITUTIONS EUROPEENNES

### La stratégie de l'UE pour les 5 prochaines années

Lors du dernier Conseil européen, qui s'est tenu les 26 et 27 juin derniers, les 28 Etats membres de l'UE ont non seulement entériné à la majorité qualifiée la candidature de J.C. JUNCKER au poste de la Commission européenne, mais ont aussi adopté 5 grandes priorités qui guideront ses travaux lors des 5 prochaines années (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »). Ces priorités sont les suivantes :

#### 1. Une Union de l'emploi, de la croissance et de la compétitivité

- achever le marché intérieur des produits et des services et celui du numérique d'ici 2015 ;
- promouvoir un climat favorable à l'esprit d'entreprise et à la création d'emplois ;
- répondre aux besoins en matière d'investissement dans les infrastructures ;
- renforcer l'attractivité de l'UE à l'échelle mondiale en tant que lieu de production et mener à bien les négociations concernant les accords commerciaux internationaux ;
- faire de l'Union économique et monétaire un facteur de stabilité et de croissance avec une gouvernance renforcée de la zone euro ainsi qu'une coordination, une convergence et une solidarité accrues en matière de politique économique.

#### 2. Des sociétés à même de donner à tous les citoyens les moyens de réaliser leurs aspirations et d'assurer leur protection

- intensifier la lutte contre le chômage des jeunes, favoriser l'acquisition des compétences nécessaires dans l'économie moderne, protéger le droit de libre circulation de tous les citoyens de l'UE ;
- garantir l'équité en luttant contre l'évasion et la fraude fiscales ;
- remédier aux inégalités grâce à des systèmes de protection sociale efficaces et équitables.

#### 3. Vers une Union de l'énergie dotée d'une politique en faveur du climat tournée vers l'avenir

- une énergie financièrement abordable en modérant la demande énergétique grâce à une efficacité énergétique accrue, en achevant le marché intégré de l'énergie et en renforçant la transparence sur le marché du gaz ;
- une énergie sûre via la diversification des sources d'approvisionnement et la fourniture aux acteurs privés et publics d'un cadre de planification qui leur permette de prendre des décisions d'investissement ;
- une énergie verte en continuant d'être aux avant-postes de la lutte contre le réchauffement, dans la perspective de la Conférence des Parties des Nations unies de 2015 à Paris, et au-delà de cette échéance en fixant des objectifs ambitieux pour 2030 compatibles avec l'objectif pour 2050.

#### 4. Une Union de la liberté, de la sécurité et de la justice

- une meilleure gestion des migrations ;
- la prévention de la criminalité et du terrorisme, la lutte contre la traite des êtres humains, le trafic de migrants, la cybercriminalité et la contre la corruption ;
- une coopération judiciaire renforcée entre les Etats membres.

#### 5. L'Union, un acteur mondial de premier plan :

- utiliser au mieux notre influence en veillant à la cohérence entre les objectifs de politique étrangère des Etats membres et ceux de l'UE ;
- œuvrer en faveur de la stabilité, de la prospérité et de la démocratie dans les pays les plus proches de l'UE ;
- coopérer, sur un plan bilatéral et dans les enceintes multilatérales ;
- développer la coopération en matière de sécurité et de défense.

## Le Comité des Régions célèbre ses 20 ans et élit son nouveau président

Créé en 1994 suite au Traité de Maastricht, le Comité des Régions (CdR) est un organe consultatif de l'UE qui représente les autorités régionales et locales européennes. Sa place dans l'organisation institutionnelle de l'UE a été renforcée lors des différentes réformes des traités et plus particulièrement le Traité de Lisbonne (2009), qui a rendu sa consultation obligatoire dans toute une série de domaines et lui a reconnu le droit de pouvoir saisir la Cour de Justice européenne en cas de violation du principe de subsidiarité ou pour défendre ses prérogatives.

Lors de sa session plénière des 25 et 26 juin derniers, le CdR a célébré ses 20 ans d'existence. La cérémonie a été marquée par l'adoption d'une résolution (voir rubrique « [Bibliothèque](#) ») dans laquelle le CdR exprime sa volonté de peser davantage dans la vie politique de l'UE en passant du statut d'organe consultatif à celui d'institution à part entière. Concrètement, le CdR demande un statut d'observateur dans les trilogues quand ses domaines de consultation sont concernés, l'implication des autorités locales et régionales dans les groupes de travail du Conseil et de la Commission, la pratique des questions orales et écrites à la Commission, la possibilité d'émettre un avis conforme pour les propositions qui relèvent notamment de la cohésion économique, sociale et territoriale. Sur le court terme, sa volonté est d'être associé à la procédure de désignation du futur commissaire à la politique régionale.

Lors de cette session, Michel LEBRUN (PPE, Belgique), a été élu président du Comité des régions en remplacement de l'espagnol Ramon Luis VALCARCEL SISO, élu au Parlement européen.

M. LEBRUN exercera ses fonctions jusqu'à la fin du mandat actuel du CdR en février 2015.

**Site du Comité des Régions :** <http://cor.europa.eu/fr/Pages/home.aspx>

## RECHERCHE ET INNOVATION

### L'UE et la BEI lancent de nouveaux instruments financiers en matière de R&I

La Commission européenne et le groupe de la Banque européenne d'investissement (BEI) viennent de lancer une nouvelle génération d'instruments financiers et de services de conseil, les produits « InnovFin », afin d'aider les entreprises innovantes à accéder plus facilement au financement. Au cours des 7 prochaines années, ces produits devraient mobiliser plus de 24 milliards d'€ d'investissement pour la recherche et l'innovation (R&I) au sein des PME et grandes entreprises et chez les promoteurs de projets d'infrastructures de recherche. Ce financement devrait catalyser jusqu'à 48 milliards d'€ d'investissements finaux dans la R&I. Les produits « InnovFin » sont les suivants :

- « InnovFin Large Projects » : accès au capital-risque pour les projets émanant de grandes entreprises et de grandes ou moyennes entreprises de capitalisation moyenne (ECM), d'universités et d'instituts de recherche, d'infrastructures, de partenariats public-privé, et d'entités ou de projets à vocation spécifique. Les prêts de 7,5 à 300 millions d'€ seront directement accordés par la BEI ;
- « InnovFin MidCap Growth Finance » : prêts ou garanties privilégiés et subordonnés (notamment le financement mezzanine et par quasi-fonds propres) pour les ECM innovantes importantes (jusqu'à 3 000 salariés) principalement, mais aussi pour les PME et les petites ECM. Les prêts de 7,5 à 25 millions d'€ seront directement accordés par la BEI aux bénéficiaires ;
- « InnovFin MidCap Guarantee » : garanties ou des prêts conditionnels compris entre 7,5 et 25 millions d'€ pour les ECM innovantes importantes (jusqu'à 3.000 salariés) notamment. Ce mécanisme est mis en œuvre par la BEI et est destiné à être actionné par des intermédiaires financiers (banques et institutions financières). Au titre de ce mécanisme, les intermédiaires financiers bénéficient d'une garantie de la BEI couvrant une partie de leurs pertes éventuelles et la BEI offrira également des contre-garanties aux institutions de garantie ;
- « InnovFin SME Guarantee » : garanties et contre-garanties pour le financement par l'emprunt comprises entre 25 000 et 7,5 millions d'€ afin d'améliorer l'accès au financement par le crédit pour les PME innovantes et les petites ECM (jusqu'à 499 salariés). Ce mécanisme est mis en œuvre par le Fonds européen d'investissement (FEI) et sera déployé par des intermédiaires financiers. Dans le cadre de ce mécanisme, les intermédiaires financiers bénéficieront d'une garantie du FEI couvrant une partie de leurs pertes liées au financement par le crédit au titre de ce mécanisme ;
- « InnovFin Advisory services » : améliorer la « bancabilité » et la préparation à l'investissement de projets importants qui nécessitent des investissements substantiels à long terme. Ce produit est fourni par la BEI dans les limites d'une enveloppe de 28 millions d'€ au titre du budget d'Horizon 2020. Il fournira également des conseils sur l'amélioration des conditions d'accès au capital-risque pour la R&I. Les principaux clients attendus sont les promoteurs de projets de R&I de grande ampleur qui s'inscrivent dans la priorité « Défis de société » d'Horizon 2020. Les services de conseil devraient accélérer l'élaboration de projets présentant une valeur d'investissement de 20 milliards d'€.

## Réformer l'innovation pour soutenir la reprise économique

La Commission vient de publier une communication dans laquelle elle présente des propositions pour aider les États membres à maximiser les effets de leurs dépenses en matière de recherche et d'innovation (R&I), moteurs de croissance, dans un contexte de fortes restrictions budgétaires (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »).

Les propositions de la Commission européenne doivent aider les États membres à améliorer la qualité de leur financement R&I dans 3 domaines clés :

- amélioration de la qualité de l'élaboration des stratégies et des processus décisionnels en fondant des activités de R&I sur un budget pluriannuel stable qui oriente les ressources de manière stratégique ;
- amélioration de la qualité des programmes de R&I, notamment par une réduction des charges administratives et une attribution plus concurrentielle des moyens de financement ;
- amélioration de la qualité des institutions publiques de R&I, y compris au moyen de nouveaux partenariats avec les entreprises.

Avec des dépenses de R&I dépassant tout juste 2% du PIB, l'Union est très en retard par rapport à des concurrents internationaux et loin de l'objectif d'atteindre des dépenses de R&I représentant 3 % du PIB. La Commission européenne espère ainsi que les propositions détaillées dans sa communication aideront l'UE à éviter de faire perdurer la fracture de l'innovation de l'UE.

## SPORT

### Semaine européenne du sport

Androulla VASSILIOU, commissaire chargée des sports, a récemment présenté les projets relatifs à la 1<sup>ère</sup> semaine européenne du sport, qui aura lieu en septembre 2015 et qui aura pour objectif de promouvoir l'exercice physique et le sport à tous les niveaux.

La Commission européenne devrait financer la semaine européenne du sport sur la base d'Erasmus+, le nouveau programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Concrètement, la Commission coordonnera des manifestations et des activités dans toute l'Europe au cours de cette semaine et les organisations qui souscriront aux objectifs bénéficieront des conseils de la Commission et d'un label « Semaine européenne du sport ». Les campagnes nationales de sensibilisation seront également encouragées.

**Plus d'info :** [http://ec.europa.eu/sport/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/sport/index_en.htm)

## AGENDA EUROPEEN

 **14-17 juillet** : Session plénière du Parlement européen

**16 juillet** : **Journée d'information sur le programme LIFE** organisé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et le Ministère du Logement et de l'Egalité des Territoires, Paris  
Information et inscription : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Journee-d-information-LIFE-2014.html>

**16-17 juillet** : **Symposium sur la recherche dans le secteur du tourisme** organisé par l'Université de Malte, Malte  
Information et inscription : <http://www.um.edu.mt/itc/trs2014>

**8-9 septembre** : **Forum de la cohésion « Investissement pour l'emploi et la croissance : promouvoir le développement et la bonne gouvernance dans les régions et villes européennes »** organisé par la Commission européenne, Bruxelles  
Information et inscription : [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/conferences/6thcohesion\\_forum/index\\_en.cfm](http://ec.europa.eu/regional_policy/conferences/6thcohesion_forum/index_en.cfm)

 **15-18 septembre** : Session plénière du Parlement européen

**21 septembre** : **Journée de la coopération européenne** organisée par la Commission européenne, Milan (Italie)  
Information et inscription : <http://www.europe-en-france.gouv.fr/Centre-de-ressources/Seminaires-et-rencontres/Journee-de-la-cooperation-europeenne-concours-video-border-issues-border-solutions>

**24-26 septembre** : **Congrès 2014 « Produits naturels et Biocontrol »** organisé par le Groupe Francophone sur les Pesticides Organiques d'Origine Naturelle, « International Biocontrol Manufacturers Association », l'Université de Perpignan et le pôle de compétitivité Qualiméditerranée, avec le soutien du Conseil Régional Languedoc-Roussillon, Perpignan  
Information et inscription : <http://www.biocontrol2014.com/>

**24-26 septembre** : **Assemblée générale de la CRPM**, Umeå (Västerbotten, Suède)  
Information et inscription : <http://www.crpm.org/fr/index.php?act=12,1,b,387>

**6-9 octobre** : **12ème édition des OPEN DAYS** sur le thème « Croissance intelligente— Investissement intelligent pour les personnes », Bruxelles  
Information et inscription : [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/conferences/od2014/register.cfm](http://ec.europa.eu/regional_policy/conferences/od2014/register.cfm)

 **7-8 octobre** : Session plénière du Comité des Régions

**7-10 octobre** : **Congrès mondial du tourisme social**, Sao Paulo (Brésil)  
Information et inscription : [www.sescsp.org.br/congressoturismo](http://www.sescsp.org.br/congressoturismo)

**9-11 octobre** : **Conférence Culture Action Europe** sur le thème « Au de-là de l'apparent », Newcastle (Grande-Bretagne)

 **20-23 octobre** : Session plénière du Parlement européen

**21-22 octobre** : **Assises Européennes de la Montagne** organisés par Euromontana et **Assemblée générale de l'AREPO**, Bilbao (Espagne)  
Information et inscription : [http://www.euromontana.org/images/stories/evenements/EMC/2014/emc2014\\_concept\\_programme\\_fr\\_v2.pdf](http://www.euromontana.org/images/stories/evenements/EMC/2014/emc2014_concept_programme_fr_v2.pdf)

 **23-24 octobre** : Conseil européen

 = Événements institutionnels

## APPELS D'OFFRES

### DERNIERS APPELS D'OFFRES

#### EDUCATION ET FORMATION

- ☆ Appel à propositions — L'Institut BEI propose trois nouvelles bourses EIBURS au titre de son programme de la connaissance  
Echéance : 30 septembre 2014  
JOUE C n°186 du 18 juin 2014, page 8  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC\\_2014\\_186\\_R\\_0008&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC_2014_186_R_0008&from=FR)

#### PARTIS POLITIQUES

- ☆ Appel à propositions IX-2015/01 — «Subventions octroyées aux partis politiques au niveau européen»  
JOUE C n°185 du 17 juin 2014, page 36  
Echéance : 30 septembre 2014  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC\\_2014\\_185\\_R\\_0008&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC_2014_185_R_0008&from=FR)
- ☆ Appel à propositions IX-2015/02 — «Subventions octroyées aux fondations politiques au niveau européen»  
JOUE C n°185 du 17 juin 2014, page 41  
Echéance : 30 septembre 2014  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC\\_2014\\_185\\_R\\_0009&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC_2014_185_R_0009&from=FR)

#### SANTE

- ☆ Appel à candidatures 2014 — Troisième programme d'action de l'Union dans le domaine de la santé (2014-2020)  
Echéance : 25 septembre 2014  
JOUE C n°171 du 6 juin 2014, page 10  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC\\_2014\\_171\\_R\\_0003&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC_2014_171_R_0003&from=FR)

### APPELS D'OFFRES EN COURS

#### EDUCATION ET CULTURE

- ☆ Appel à propositions 2013 — EAC/S11/13 — Programme Erasmus+
  - Mobilité des personnes dans le domaine de la jeunesse uniquement (1er octobre 2014)
  - Partenariats stratégiques dans le domaine de la jeunesse uniquement (1er octobre 2014)
  - Renforcement des capacités dans le domaine de la jeunesse (2 septembre 2014)
  - Rencontre entre les jeunes et les décideurs dans le domaine de la jeunesse (1er octobre 2014)
- ☆ Appels à propositions Europe Créative
  - EAC/S28/2013: Soutien à la distribution de films européens non nationaux – soutien « automatique (31 juillet 2015)
  - EAC/S21/2013: Soutien à la distribution de films européens non nationaux - soutien « agent de vente » (1er mars 2016)

#### ENERGIE

- ☆ Appel à propositions Infrastructures énergétiques transeuropéennes au titre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (19 août 2014)

## RECHERCHE ET INNOVATION

- ☆ H2020-FETHPC-2014 (25 novembre 2014)
- ☆ H2020-FETOPEN-2014-2015 (30 septembre 2014, 31 mars 2015, 29 septembre 2015)
- ☆ H2020-EINFRA-2014-2 (2 septembre 2014)
- ☆ H2020-INFRADEV-2014-2 (2 sept. 2014)
- ☆ H2020-INFRADEV-1-2014-1 (2 sept. 2014)
- ☆ H2020-INFRAIA-2014-2015 (2 sept. 2014)
- ☆ H2020-EINFRA-2015-1 (14 janvier 2015)
- ☆ H2020-INFRADEV-2015-1 (14 janvier 2015)
- ☆ H2020-INFRADEV-1-2015-1 (14 janv. 2015)
- ☆ H2020-INNOSUP-2014-5 (16 déc. 2014)
- ☆ H2020-INNOSUP-2015-1 (30 avril 2015)
- ☆ H2020-INNOSUP-2015-2 (10 mars 2015)
- ☆ H2020-INNOSUP-2015-3 (21 janvier 2015)
- ☆ H2020-SMEINST-1-2015 (16 déc. 2015)
- ☆ H2020-SMEINST-2-2015 (16 déc. 2015)
- ☆ H2020-PROTEC-2015 (27 novembre 2014)
- ☆ H2020-EO-2015 (27 novembre 2014)
- ☆ H2020-COMPET-2015 (27 novembre 2014)
- ☆ H2020-Galileo-2015-1 (4 février 2015)
- ☆ H2020-ICT-2014-2 (25 novembre 2014)
- ☆ H2020-FETHPC-2014 (25 novembre 2014)
- ☆ H2020-FoF-2015 (9 décembre 2014)
- ☆ H2020-SMEINST-1-2014 (17 déc. 2014)
- ☆ H2020-SMEINST-2-2014 (17 déc. 2014)
- ☆ H2020-FETOPEN-2014-2015 (25 sept. 2015)
- ☆ H2020-FoF-2015 (9 décembre 2014)
- ☆ H2020-EeB-2015 (9 décembre 2014)
- ☆ H2020-SPIRE-2015 (9 décembre 2014)
- ☆ H2020-SMEINST-1-2014 (17 déc. 2014)
- ☆ H2020-SMEINST-2-2014 (17 déc. 2014)
- ☆ H2020-LEIT-BIO-2015-1 (24 février 2015)
- ☆ H2020-SMEINST-1-2015 (16 déc. 2015)
- ☆ H2020-FETOPEN-2014-2015 (25 sept. 2015)
- ☆ H2020-SMEINST-2-2015 (16 déc. 2015)
- ☆ H2020-PHC-2015-two-stage (14 oct. 2014)
- ☆ H2020-PHC-2015-single-stage (21 avril 2015)
- ☆ H2020-HCO-2015 (21 avril 2015)
- ☆ H2020-SFS-2015-2 (24 février 2015)
- ☆ H2020-BG-2015-2 (24 février 2015)
- ☆ H2020-BG-2015-1 (11 juin 2015)
- ☆ H2020-ISIB-2015-1 (11 juin 2015)
- ☆ H2020-ISIB-2015-2 (24 février 2015)
- ☆ H2020-SFS-2015-1 (11 juin 2015)
- ☆ H2020-LCE-2015-1 (3 septembre 2014)
- ☆ H2020-LCE-2014-2 (10 septembre 2014)
- ☆ H2020-EE-2015-1-PPP (9 décembre 2014)
- ☆ H2020-SCC-2015 (3 mars 2015)
- ☆ H2020-LCE-2015-2 (3 mars 2015)
- ☆ H2020-LCE-2015-3 (3 mars 2015)
- ☆ H2020-LCE-2015-4 (5 mai 2015)
- ☆ H2020-EE-2015-4-PDA (10 juin 2015)
- ☆ H2020-EE-2015-3-MarketUptake (10 juin 2015)
- ☆ H2020-EE-2015-2-RIA (10 juin 2015)
- ☆ H2020-FETOPEN-2014-2015 (25 sept. 2015)
- ☆ H2020-MG-2014\_SingleStage\_B (28 août 2014)
- ☆ H2020-GV-2014 (28 août 2014)
- ☆ H2020-MG-2015\_SingeStage-A (31 mars 2015)
- ☆ H2020-MG-2015\_TwoStages (31 mars 2015)
- ☆ H2020-MG-2015\_SingeStage-B (27 août 2015)
- ☆ H2020-GV-2015 (27 août 2015)
- ☆ H2020-WASTE-2015-two-stage (16 octobre 2014)
- ☆ H2020-SC5-2015-two-stage (16 octobre 2014)
- ☆ H2020-WATER-2015-two-stage (16 oct. 2014)
- ☆ H2020-WATER-2015-one-stage (10 mars 2015)
- ☆ H2020-SC5-2015-one-stage (10 mars 2015)
- ☆ H2020-WASTE-2015-one-stage (10 mars 2015)
- ☆ H2020-REFLECTIVE-7-2014 (30 sept. 2014)
- ☆ H2020-EURO-SOCIETY-2015 (7 janvier 2015)
- ☆ H2020-YOUNG-SOCIETY-2015 (7 janvier 2015)
- ☆ H2020-REFLECTIVE-SOCIETY-2015 (7 janv. 2015)
- ☆ H2020-INT-SOCIETY-2015 (7 janvier 2015)
- ☆ H2020-INT-INCO-2015 (20 janvier 2015)
- ☆ H2020-INSO-2015 (31 mars 2015)
- ☆ H2020-EURO-6-2015 (21 avril 2015)
- ☆ H2020-REFLECTIVE-6-2015 (21 avril 2015)
- ☆ H2020-INSO-2015-CNECT (21 avril 2015)
- ☆ H2020-BES-2014 (28 août 2014)
- ☆ H2020-DRS-2014 (28 août 2014)
- ☆ H2020-DS-2015-1 (21 août 2015)
- ☆ H2020-DS-2014-1 (28 août 2014)
- ☆ H2020-WIDESPREAD-2014-1 (17 sept. 2014)
- ☆ H2020-WIDESPREAD-2014-2 (15 octobre 2014)
- ☆ H2020-ISSI-2014-1 (2 octobre 2014)
- ☆ H2020-GERI-2014-1 (2 octobre 2014)
- ☆ H2020-SEAC-2014-1 (2 octobre 2014)
- ☆ H2020-GARRI-2014-1 (2 octobre 2014)
- ☆ H2020-ISSI-2015-1 (16 septembre 2015)
- ☆ H2020-GERI-2015-1 (16 septembre 2015)
- ☆ H2020-SEAC-2015-1 (16 septembre 2015)
- ☆ H2020-GARRI-2015-1 (16 septembre 2015)
- ☆ NRFP-2014-2015 (17 septembre 2014)
- ☆ H2020-NMP-PILOTS-2015 (26 mars 2015)
- ☆ H2020-NMP-CSA-2015 (26 mars 2015)
- ☆ H2020-NMP-ERA-NET-2015 (26 mars 2015)
- ☆ H2020-NMP-2015-two-stage (26 mars 2015)
- ☆ Communautés de la connaissance et de l'innovation (10 septembre 2014)

### EDUCATION ET CULTURE

Une école de la ville de Beder (Danemark) cherche des classes francophones accueillant des élèves de 13 à 16 ans pour développer des coopérations sur le thème « Les jeunes en Europe - un adulte dans un monde globalisé qui exige de nouvelles communautés et modes de vie »

### RECHERCHE ET INNOVATION

ARMOR, entreprise française qui a développé des compétences dans la conception et l'industrialisation de modules photovoltaïques organiques et de technologies pour les dispositifs de stockage de l'énergie, souhaite participer en tant que partenaire à un projet européen dans le cadre de l'appel à propositions « Véhicules verts » du programme Horizon 2020, et en particulier les appels « GV-1-2014 : future génération de batteries Li-ion compétitives pour répondre aux besoins des consommateurs » et « GV-8-2015 : développement de la performance des véhicules électriques et intégration dans les systèmes et réseaux de transports ».

Une PME slovaque souhaite participer en tant que partenaire à un projet européen dans le cadre de l'appel à propositions « Véhicules verts » et « Mobilité pour la croissance » du programme Horizon 2020.

L'université de Cartagène (Région Murcie, Espagne) souhaite participer en tant que partenaire à un projet européen dans le cadre de l'appel à propositions « Vers une économie faible en carbone et énergétiquement efficace avec une fourniture durable de matières premières : une restauration plus efficace de l'écosystème dans l'UE » du programme Horizon 2020.

Le centre technologique de mécanique métallique et de transports de Linares (Espagne) cherche des partenaires dans le cadre des thématiques « Véhicules verts » et « Usines du futur » du programme Horizon 2020.

Une organisation de formation d'artisans de la région Veneto (Italie) cherche des partenaires dans le cadre de la thématique « Véhicules verts » du programme Horizon 2020 pour un projet portant sur une interface software hommes / vélos et utilisant des projections pour la personnalisation de la fonction du vélo (en ville, de sport, pour les personnes âgées).

L'université de Zilina (Slovaquie) souhaite participer en tant que partenaire à un projet européen dans le cadre des appels à propositions « MG-8.1b-2014 : Conception, construction et maintenance intelligente » et « MG-8.2b-2014 : Prochaine génération d'infrastructure de transports : efficace énergétiquement, intelligente et sûre » du programme Horizon 2020.

Une ONG espagnole spécialisée dans l'environnement, la qualité de l'air, le changement du climat, les transports durables, l'urbanisme cherche des partenaires dans le cadre de l'appel à propositions Mobilité Urbaine « MG.9.1-2015 : Vecteurs sociétaux en matière de transports » du programme Horizon 2020.

### SANTE

L'institut chypriote de neurologie et de génétique et l'université de Nicosie souhaitent participer en tant que partenaires à un projet dans le cadre de l'action préparatoire « Diète saine : populations jeune et âgée ». Les 2 institutions ont un intérêt tout particulier sur l'impact du régime méditerranéen et de l'indice glycémique diététique des marqueurs biochimiques connus pour influencer notamment les fonctions cognitives chez les personnes âgées.

⇒ Le détail des offres de partenariat (contacts et fiches techniques des projets) sera envoyé sur demande

## CONSULTATIONS

### AFFAIRES MARITIMES ET PECHE

Possibilités de pêche fixées pour 2015 conformément à la politique commune de la pêche  
Consultation ouverte jusqu'au 30 septembre 2014

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/dgs/maritimeaffairs\\_fisheries/consultations/fishing-opportunities-2015/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/dgs/maritimeaffairs_fisheries/consultations/fishing-opportunities-2015/index_en.htm)

### CLIMAT

Les dispositions relatives aux fuites de carbone dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission (SEQE) après 2020

Consultation ouverte jusqu'au 31 juillet 2014

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/clima/consultations/articles/0023\\_en.htm](http://ec.europa.eu/clima/consultations/articles/0023_en.htm)

### ENTREPRISES ET INDUSTRIE

Stratégie de la Commission européenne en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) 2011-2014 : résultats, lacunes et enjeux à venir

Consultation ouverte jusqu'au 15 août 2014

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sustainable-business/corporate-social-responsibility/public-consultation/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sustainable-business/corporate-social-responsibility/public-consultation/index_en.htm)

### ENVIRONNEMENT

Contribution à l'évaluation de la mise en œuvre du règlement sur le label écologique de l'UE

Consultation ouverte jusqu'au 18 juillet 2014

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/environment/consultations/ecolabel\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/consultations/ecolabel_en.htm)

Qualité de l'eau potable dans l'UE

Consultation ouverte jusqu'au 23 septembre 2014

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/environment/consultations/water\\_drink\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/consultations/water_drink_en.htm)

La future initiative de l'UE visant à enrayer la perte de biodiversité

Consultation ouverte jusqu'au 26 septembre 2014

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/nnl/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/nnl/index_en.htm)

### RECHERCHE ET INNOVATION

«Science 2.0»: la science en transition

Consultation ouverte jusqu'au 30 septembre 2014

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/research/consultations/science-2.0/consultation\\_en.htm](http://ec.europa.eu/research/consultations/science-2.0/consultation_en.htm)

### STRATEGIE EUROPE 2020

La stratégie Europe 2020

Consultation ouverte jusqu'au 31 octobre 2014

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/europe2020/public-consultation/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europe2020/public-consultation/index_fr.htm)

### TRANSPORTS

Le transport combiné dans l'UE

Consultation ouverte jusqu'au 15 août 2014

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/transport/media/consultations/2014-combined-transport\\_en.htm](http://ec.europa.eu/transport/media/consultations/2014-combined-transport_en.htm)

**Commandez vos documents par fax ou par courrier électronique****Destinataire : Antenne C.T.C.**Tél : 00.322.235.86.12 – Fax : 00.322.235.86.65 – Courriel : [ctc.bruxelles@skynet.be](mailto:ctc.bruxelles@skynet.be)

EXPÉDITEUR: .....  
SERVICE: .....  
ADRESSE: .....  
TÉLÉPHONE: .....  
TÉLÉCOPIE: .....

**AFFAIRES MARITIMES ET PECHE**

- Règlement d'exécution (UE) no 586/2014 de la Commission du 2 juin 2014 portant dérogation au règlement (CE) no 1967/2006 du Conseil en ce qui concerne l'interdiction de la pêche au-dessus des habitats protégés ainsi que la distance minimale de la côte et la profondeur minimale pour les chalutiers équipés de chaluts de type «ganguï» pêchant dans certaines eaux territoriales de la France (Provence-Alpes-Côte d'Azur)  
JOUE L n°164 du 3 juin 2014, page 10  
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014R0586&from=FR>
- Règlement d'exécution (UE) no 587/2014 de la Commission du 2 juin 2014 portant dérogation au règlement (CE) no 1967/2006 du Conseil en ce qui concerne la distance de la côte et la profondeur minimales pour les sennes de plage pêchant dans certaines eaux territoriales de la France (Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur)  
JOUE L n°164 du 3 juin 2014, page 13  
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014R0587&from=FR>

**AGRICULTURE**

- Règlement d'exécution (UE) no 580/2014 de la Commission du 28 mai 2014 enregistrant une dénomination dans le registre des appellations d'origine protégées et des indications géographiques protégées [Lonzo de Corse/Lonzo de Corse — Lonzu (AOP)]  
JOUE L n°160 du 28 mai 2014, page 21  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_160\\_R\\_0007&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_160_R_0007&from=FR)
- Règlement d'exécution (UE) no 581/2014 de la Commission du 28 mai 2014 enregistrant une dénomination dans le registre des appellations d'origine protégées et des indications géographiques protégées [Jambon sec de Corse/Jambon sec de Corse — Prisuttu (AOP)]  
JOUE L n°160 du 28 mai 2014, page 23  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_160\\_R\\_0008&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_160_R_0008&from=FR)
- Règlement d'exécution (UE) no 582/2014 de la Commission du 28 mai 2014 enregistrant une dénomination dans le registre des appellations d'origine protégées et des indications géographiques protégées [Coppa de Corse/Coppa de Corse — Coppa di Corsica (AOP)]  
JOUE L n°160 du 28 mai 2014, page 25  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_160\\_R\\_0009&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_160_R_0009&from=FR)
- Directive 2014/63/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 modifiant la directive 2001/110/CE du Conseil relative au miel  
JOUE L n°164 du 3 juin 2014, page 1  
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014L0063&from=FR>
- Règlement délégué (UE) No 611/2014 de la Commission du 11 mars 2014 complétant le règlement (UE) no 1308/2013 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les programmes de soutien au secteur de l'huile d'olive et des olives de table  
JOUE L n°168 du 7 juin 2014, page 55  
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014R0611&from=FR>

- Règlement d'exécution No 615/2014 de la Commission du 6 juin 2014 portant modalités d'application du règlement (UE) no 1306/2013 du Parlement européen et du Conseil et du règlement (UE) no 1308/2013 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'huile d'olive et des olives de table  
JOUE L n°168 du 7 juin 2014, page 95  
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014R0615&from=FR>
- Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter, au nom de l'Union européenne, au sein du Conseil des membres du Conseil Oléicole International, en ce qui concerne la prorogation de l'accord international de 2005 sur l'huile d'olive et les olives de table  
Doc COM (2014) 438 final  
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52014PC0438&qid=1404738308815&from=FR>
- Règlement délégué No 612/2014 de la Commission du 11 mars 2014 complétant le règlement (UE) no 1308/2013 du Parlement européen et du Conseil par la modification du règlement (CE) no 555/2008 de la Commission en ce qui concerne de nouvelles mesures dans le cadre des programmes d'aide nationaux dans le secteur vitivinicole  
JOUE L n°168 du 7 juin 2014, page 62  
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014R0612&from=FR>
- Règlement délégué (UE) No 664/2014 DE LA COMMISSION du 18 décembre 2013 complétant le règlement (UE) no 1151/2012 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'établissement des symboles de l'Union pour les appellations d'origine protégées, les indications géographiques protégées et les spécialités traditionnelles garanties et en ce qui concerne certaines règles relatives à la provenance, certaines règles procédurales et certaines règles transitoires supplémentaires  
JOUE L n°179 du 19 juin 2014, page 17  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_179\\_R\\_0003&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_179_R_0003&from=FR)
- Règlement délégué (UE) No 665/2014 DE LA COMMISSION du 11 mars 2014 complétant le règlement (UE) no 1151/2012 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les conditions d'utilisation de la mention de qualité facultative «produit de montagne»  
JOUE L n°179 du 19 juin 2014, page 23  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_179\\_R\\_0004&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_179_R_0004&from=FR)
- Rectificatif au règlement délégué (UE) no 665/2014 de la Commission du 11 mars 2014 complétant le règlement (UE) no 1151/2012 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les conditions d'utilisation de la mention de qualité facultative «produit de montagne» (JO L 179 du 19.6.2014)  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_182\\_R\\_0016&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_182_R_0016&from=FR)
- Règlement délégué (UE) no 639/2014 de la Commission du 11 mars 2014 complétant le règlement (UE) no 1307/2013 du Parlement européen et du Conseil établissant les règles relatives aux paiements directs en faveur des agriculteurs au titre des régimes de soutien relevant de la politique agricole commune et modifiant l'annexe X dudit règlement  
JOUE L n°181 du 20 juin 2014, page 1  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_181\\_R\\_0001&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_181_R_0001&from=FR)
- Règlement délégué (UE) no 640/2014 de la Commission du 11 mars 2014 complétant le règlement (UE) no 1306/2013 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne le système intégré de gestion et de contrôle, les conditions relatives au refus ou au retrait des paiements et les sanctions administratives applicables aux paiements directs, le soutien au développement rural et la conditionnalité  
JOUE L n°181 du 20 juin 2014, page 48  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_181\\_R\\_0002&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_181_R_0002&from=FR)
- Règlement d'exécution (UE) no 641/2014 de la Commission du 16 juin 2014 fixant les modalités d'application du règlement (UE) no 1307/2013 du Parlement européen et du Conseil établissant les règles relatives aux paiements directs en faveur des agriculteurs au titre des régimes de soutien relevant de la politique agricole commune  
JOUE L n°181 du 20 juin 2014, page 74  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_181\\_R\\_0003&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_181_R_0003&from=FR)

**CONCURRENCE**

- Lignes directrices concernant les aides d'État à la protection de l'environnement et à l'énergie pour la période 2014-2020  
JOUE C n°200 du 28 juin 2014, page 1  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52014XC0628\(01\)&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52014XC0628(01)&from=FR)
- Lignes directrices de l'Union européenne concernant les aides d'État dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales 2014-2020  
JOUE C n°204 du 1<sup>er</sup> juillet 2014, page 1  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52014XC0701\(01\)&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52014XC0701(01)&from=FR)
- Communication de la Commission relative aux critères relatifs à l'analyse de la compatibilité avec le marché intérieur des aides d'État destinées à promouvoir la réalisation de projets importants d'intérêt européen commun  
[http://ec.europa.eu/competition/state\\_aid/modernisation/ipcei\\_communication\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/competition/state_aid/modernisation/ipcei_communication_fr.pdf)
- Proposition de règlement du Conseil sur l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne à certaines catégories d'aides d'État horizontales  
Doc COM/2014/0377 final  
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1404738308815&uri=CELEX:52014PC0377>

**CULTURE**

- Décision d'exécution du Conseil du 21 mai 2014 relative aux modalités pratiques et de procédure en vue de la désignation, par le Conseil, de trois experts du jury de sélection et de suivi pour l'action de l'Union en faveur des «capitales européennes de la culture» pour les années 2020 à 2033  
JOUE L n°175 du 14 juin 2014, page 27  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_175\\_R\\_0010&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_175_R_0010&from=FR)
- Conclusions du Conseil du 21 mai 2014 sur la dimension stratégique du patrimoine culturel pour une Europe durable  
JOUE C n°183 du 14 juin 2014, page 36  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC\\_2014\\_183\\_R\\_0008&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC_2014_183_R_0008&from=FR)

**EDUCATION ET FORMATION**

- Conclusions du Conseil du 20 mai 2014 sur l'éducation et la formation performantes des enseignants  
JOUE C n°183 du 14 juin 2014, page 22  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC\\_2014\\_183\\_R\\_0005&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC_2014_183_R_0005&from=FR)
- Conclusions du Conseil du 20 mai 2014 sur le plurilinguisme et le développement des compétences linguistiques  
JOUE C n°183 du 14 juin 2014, page 26  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:OJ.C\\_2014.183.01.0026.01.FRA](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:OJ.C_2014.183.01.0026.01.FRA)
- Conclusions du Conseil du 20 mai 2014 sur l'assurance de la qualité à l'appui de l'éducation et de la formation  
JOUE C n°183 du 14 juin 2014, page 30  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC\\_2014\\_183\\_R\\_0007&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC_2014_183_R_0007&from=FR)

**EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES**

- Communication de la Commission « Initiative pour l'emploi vert: Exploiter le potentiel de création d'emplois de l'économie verte »  
COM(2014) 446 final  
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=COM:2014:446:FIN&rid=9>
- Décision no 573/2014/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 relative à l'amélioration de la coopération entre les services publics de l'emploi (SPE)  
JOUE L n°159 du 28 mai 2014, page 32  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_159\\_R\\_0003&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_159_R_0003&from=FR)

**ENERGIE**

- Communication de la Commission « Stratégie européenne pour la sécurité énergétique »  
COM(2014) 330 final  
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52014DC0330&rid=45>

**ENTREPRISES**

- Communication de la Commission « Plan d'action pour les PME, Permettre aux PME de transformer les impératifs environnementaux en nouveaux créneaux d'activité économique »  
COM(2014) 440 final  
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=COM:2014:440:FIN&rid=10>

**INSTITUTIONS EUROPEENNES**

- Conclusions du Conseil européen des 26 et 27 juin 2014  
[http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_data/docs/pressdata/fr/ec/143492.pdf](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/143492.pdf)
- Résolution du Comité des régions « Le 20<sup>ème</sup> anniversaire du Comité des régions : Accorder une autonomie accrue aux autorités locales et régionales dans l'Union européenne »  
<https://toad.cor.europa.eu/AgendaDocuments.aspx?pmi=ha5jDW%2bOWSE48DSjocEyvKGIInZqhKk608V/0yS2nhXg%3d&ViewDoc=true>

**JEUNESSE**

- Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil du 20 mai 2014, relative au tour d'horizon du processus du dialogue structuré, y compris sur l'inclusion sociale des jeunes  
JOUE C n°183 du 14 juin 2014, page 1  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC\\_2014\\_183\\_R\\_0001&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC_2014_183_R_0001&from=FR)
- Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil du 20 mai 2014, sur un plan de travail de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour 2014-2015  
JOUE C n°183 du 14 juin 2014, page 5  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC\\_2014\\_183\\_R\\_0002&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC_2014_183_R_0002&from=FR)
- Conclusions du Conseil du 20 mai 2014 sur la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes afin de favoriser l'inclusion sociale des jeunes  
JOUE C n°183 du 14 juin 2014, page 18  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC\\_2014\\_183\\_R\\_0004&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC_2014_183_R_0004&from=FR)

**MARCHE INTERIEUR**

- Communication de la Commission « Vers un consensus renouvelé sur la protection des droits de propriété intellectuelle : un plan d'action de l'UE »  
COM(2014) 392 final  
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52014DC0392&from=EN>

**POLITIQUE DE COHESION**

- Décision d'exécution de la Commission du 16 juin 2014 établissant la liste des programmes de coopération et indiquant le montant total du soutien apporté par le Fonds européen de développement régional à chaque programme relevant de l'objectif «Coopération territoriale européenne» pour la période 2014-2020  
JOUE L n°178 du 18 juin 2014, page 18  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_178\\_R\\_0008&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_178_R_0008&from=FR)

**RECHERCHE ET INNOVATION**

- Règlement délégué (UE) no 622/2014 de la Commission du 14 février 2014 portant dérogation au règlement (UE) no 1290/2013 définissant les règles de participation au programme-cadre pour la recherche et l'innovation «Horizon 2020» (2014-2020) et les règles de diffusion des résultats en ce qui concerne l'entreprise commune pour l'initiative en matière de médicaments innovants 2  
JOUE L n°174 du 13 juin 2014, page 7  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_174\\_R\\_0003&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_174_R_0003&from=FR)
- Règlement délégué (UE) no 623/2014 de la Commission du 14 février 2014 portant dérogation au règlement (UE) no 1290/2013 définissant les règles de participation au programme-cadre pour la recherche et l'innovation «Horizon 2020» et les règles de diffusion des résultats en ce qui concerne l'entreprise commune Bio-industries  
JOUE L n°174 du 13 juin 2014, page 12  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_174\\_R\\_0004&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_174_R_0004&from=FR)

- Règlement délégué (UE) no 624/2014 de la Commission du 14 février 2014 portant dérogation au règlement (UE) no 1290/2013 définissant les règles de participation au programme-cadre pour la recherche et l'innovation «Horizon 2020» (2014-2020) et les règles de diffusion des résultats en ce qui concerne l'entreprise commune Clean Sky 2  
JOUE L n°174 du 13 juin 2014, page 14  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_174\\_R\\_0005&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_174_R_0005&from=FR)
- Décision no 553/2014/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 relative à la participation de l'Union à un programme de recherche et développement entrepris conjointement par plusieurs États membres, visant à soutenir les petites et moyennes entreprises qui exercent des activités de recherche et développement  
JOUE L n°169 du 7 juin 2014, page 1  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_169\\_R\\_0001&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_169_R_0001&from=FR)
- Décision no 554/2014/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 sur la participation de l'Union au programme de recherche et développement sur l'assistance à la vie active entrepris conjointement par plusieurs États membres  
JOUE L n°169 du 7 juin 2014, page 14  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_169\\_R\\_0002&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_169_R_0002&from=FR)
- Décision no 555/2014/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 relative à la participation de l'Union à un programme européen d'innovation et de recherche en métrologie (EMPIR) entrepris conjointement par plusieurs États membres  
JOUE L n°169 du 7 juin 2014, page 27  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_169\\_R\\_0003&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_169_R_0003&from=FR)
- Règlement (UE) no 557/2014 du Conseil du 6 mai 2014 portant établissement de l'entreprise commune «Initiative en matière de médicaments innovants 2»  
JOUE L n°169 du 7 juin 2014, page 54  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_169\\_R\\_0005&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_169_R_0005&from=FR)
- Règlement (UE) no 558/2014 du Conseil du 6 mai 2014 établissant l'entreprise commune Clean Sky 2  
JOUE L n°169 du 7 juin 2014, page 77  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_169\\_R\\_0006&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_169_R_0006&from=FR)
- Règlement (UE) no 559/2014 du Conseil du 6 mai 2014 portant établissement de l'entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène 2  
JOUE L n°169 du 7 juin 2014, page 108  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:OJ.L\\_.2014.169.01.0108.01.FRA](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:OJ.L_.2014.169.01.0108.01.FRA)
- Règlement (UE) no 560/2014 du Conseil du 6 mai 2014 établissant l'entreprise commune Bio-industries  
JOUE L n°169 du 7 juin 2014, page 130  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_169\\_R\\_0008&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_169_R_0008&from=FR)
- Règlement (UE) no 561/2014 du Conseil du 6 mai 2014 portant établissement de l'entreprise commune ECSEL  
JOUE L n°169 du 7 juin 2014, page 152  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL\\_2014\\_169\\_R\\_0009&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_169_R_0009&from=FR)
- Communication de la Commission « Recherche et innovation comme sources de croissance renouvelée »  
COM(2014) 339 final  
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52014DC0339&rid=23>

## SPORT

- Conclusions du Conseil du 21 mai 2014 sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport  
JOUE C n°183 du 14 juin 2014, page 39  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:OJ.C\\_.2014.183.01.0039.01.FRA](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:OJ.C_.2014.183.01.0039.01.FRA)
- Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil du 21 mai 2014, sur le plan de travail de l'Union européenne en faveur du sport pour 2014-2017  
JOUE C n°183 du 14 juin 2014, page 12  
[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC\\_2014\\_183\\_R\\_0003&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC_2014_183_R_0003&from=FR)